

Troisième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: Logean Mayoraz Electricité SA en liquidation, Hérémente
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale
3.

Date de la décision: 14.11.2003
4.

Echéance de préavis des créances: **10.12.2004**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Philémon Logean, liquidateur, Électricien-installateur, 1987 Hérémente
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: art. 745 CO.

Philémon Logean
1987 Hérémente
(02536166)